



ADHÉSION AU CPS 10 - SECTION TENNIS DE TABLE SAISON 2020 / 2021

Première adhésion au CPS 10 Renouvellement

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

Mail Téléphone

En cochant cette case, vous acceptez de recevoir les lettres d'information du CPS 10 tennis de table et plus globalement du CPS 10. Merci de nous fournir une adresse mail valide.

Date de naissance Lieu de naissance pour les adultes

J'ai déjà eu une licence FFTT Nationalité
Voici son numéro

Pour les adultes :

- Compétition FFTT (FSGT incluse) ⇒ 190 €
 Critérium fédéral ⇒ +40 €
- Compétition FSGT seulement ⇒ 130 €
- Loisirs ⇒ 120 €

Soit une cotisation de

Moyens de paiement

RIB : 30066 10771 00010673803 42
IBAN : FR76 3006 6107 7100 0106 7380 342
BIC : CMCIFRPP

Pour les jeunes :

- Juniors (nés en 2003, 2004 ou 2005)
- Compétition FFTT ⇒ 190 € Loisirs ⇒ 140 €
 Critérium fédéral ⇒ +27 €
- Cadets (nés en 2006 ou 2007)
- Compétition FFTT ⇒ 175 € Loisirs ⇒ 140 €
 Critérium fédéral ⇒ +27 €
- Minimes (nés en 2008 ou 2009)
- Compétition FFTT ⇒ 140 € Loisirs ⇒ 140 €
 Critérium fédéral ⇒ +27 €
- Benjamins (nés en 2010 ou 2011)
- Compétition FFTT ⇒ 140 € Loisirs ⇒ 110 €
 Critérium fédéral ⇒ +15 €
- Poussins (nés en 2012 et après)
- Compétition FFTT ⇒ 140 € Loisirs ⇒ 110 €
 Critérium fédéral ⇒ +15 €

Réduction famille : -20 € pour le 2e inscrit et -35 € sur le 3e inscrit et les suivants. Chèques Vacances ou coupons Réduc'Sport acceptés.

Merci de nous fournir un certificat médical de non contre-indication au tennis de table et pour la compétition si vous voulez en faire.

Si vous avez déjà fourni un certificat médical il y a moins de 3 ans, vous pouvez répondre au questionnaire de santé. Si vous ne répondez pas « Non » à toutes les questions, vous devez refaire un certificat médical.

Fait le

Signature



AUTORISATION INDIVIDUELLE CPS 10 SECTION TENNIS DE TABLE SAISON 2020 / 2021

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

autorise le **CPS 10** à (cocher les cases) :

- Me photographier (ou photographier mon enfant),
- M'interviewer (ou interviewer mon enfant).

pour ses supports de diffusion (site internet www.cps10.fr, sa newsletter hebdomadaire, ses documents de présentation, ses affiches de tournoi).

Les photographies pourront être exploitées et utilisées par l'association sur tous les supports évoqués ci-dessus (site internet www.cps10.fr, sa newsletter hebdomadaire, ses documents de présentation, ses affiches de tournoi).

Le (ou la) bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et/ou interviews susceptibles de porter atteinte à la vie privée, à la réputation de l'adhérent(e) et à l'intégrité morale et physique de l'adhérent(e).

Il s'efforcera de tenir au courant l'adhérent(e) à chaque parution ou diffusion des photographies et/ou interviews sur simple demande.

L'adhérent(e) se reconnaît entièrement rempli(e) de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Pour l'interview/la photo, je demande à ce que (Cochez les mentions inutiles, le cas échéant) :

- Mon identité ne soit pas révélée,
- Mon visage soit flouté.

Fait à le

Signature de l'adhérent(e) (ou parent/tuteur)
précédée de la mention « bon pour autorisation »